



**UNION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS DE LA  
FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE**

46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS

TEL. 01.44.83.65.55 –

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr)

Marylise LEBRANCHU

Ministre de la Réforme de l'Etat,

de la Décentralisation et de la Fonction publique

80, rue de Lille

BP 10445

75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 25 février 2013

Madame la Ministre,

Dans mes précédents courriers des 5 et 12 février 2013, je vous informais de l'attente d'un geste fort du gouvernement en faveur des agents publics.

La suppression du contingentement du 8<sup>ème</sup> échelon de la catégorie C et l'abrogation du jour de carence vont dans ce sens.

Les autres chantiers abordés dans le cadre de l'agenda social (carrières, refonte et revalorisation des grilles indiciaires, conditions de travail, etc.) peuvent également engager des perspectives intéressantes à la condition d'être à la hauteur des ambitions affichées par le gouvernement.

A ce stade, dans le cadre d'un dialogue social apaisé, nous en prenons acte.

C'est dans cet esprit et après avoir consulté ses instances que l'UIAFP-FO signera le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Pour autant, je tenais à vous réaffirmer la déception de FO quant à la non-prise en compte de nos multiples amendements et revendications lors des différentes réunions, mais aussi du manque de mesures concrètes du protocole, notamment au regard de l'absence de moyens budgétaires alloués pour atteindre l'égalité.

De même, je me permets de vous rappeler l'opposition de l'UIAFP-FO à toute parité imposée sur les listes présentées par les organisations syndicales lors des élections professionnelles. Dans ce domaine, comme l'indique le protocole, prenons le temps d'étudier l'impact qu'aurait cette éventualité.

Au-delà des chantiers qui nous attendent, je vous rappelle enfin qu'il y a urgence d'augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires (valeur du point d'indice) et d'améliorer leurs conditions de travail notamment en arrêtant les suppressions d'effectifs imposées par un redéploiement forcé.

Dans l'attente des engagements écrits annoncés lors de la réunion du 7 février dernier et des pistes que nous devrions discuter le 12 mars prochain, je vous prie de croire, madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Christian GROLIER  
Secrétaire Général.